

Un Partenariat Public Privé stimulant « L'école sur le net »

CHRISTIAN GEORGES
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE CIIP



Christian Georges

Le Partenariat public – privé « L'Ecole sur le net » (PPP-ésn) aura eu plusieurs mérites : enrichir le parc informatique scolaire, stimuler les processus de formation des enseignants et faire apparaître comme inéluctable l'intégration dans la pédagogie des médias, images et nouvelles technologies de l'information et de la communication (MITIC). Mais de réelles inconnues planent sur l'après-PPP-ésn.

Pascal Couchepin n'a pas peur de brusquer les enseignants en octobre 2002 : « Dans un futur proche, les technologies de l'information et de la communication (ICT) feront partie du matériel scolaire classique, comme le papier et le crayon ou la craie et le tableau noir. Et VOUS aurez la responsabilité de gérer l'intégration pédagogique d'Internet et des systèmes d'échanges de données, l'utilisation des logiciels d'enseignement et d'apprentissage dans le quotidien scolaire », leur lance-t-il dans la brochure du Partenariat public-privé « L'école sur le net ».

La Loi fédérale concernant l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles vient d'entrer en vigueur. Elle prévoit que la Confédération PEUT soutenir des projets cantonaux de formation initiale et continue du corps enseignant dans le domaine des ICT. Ce soutien fédéral complète l'engagement des cantons et de l'économie privée.

Le partenariat public-privé est prévu sur cinq ans. Rien d'excessif car la tâche est immense et les champs d'action multiples. L'intégration pédagogique des ICT ne saurait se réduire à la maîtrise des outils informatiques. Les nouvelles techniques de la société de l'information sont à prendre compte avec les médias et les images en général. L'analyse critique des flux et des contenus, les métamorphoses de l'image fixe ou animée méritent une approche revivifiée, tant les nouveaux outils modifient l'acquisition et la diffusion des savoirs.

La Confédération avait prévu de s'engager à hauteur de 100 millions de francs, dans les quatre axes suivants : 1) formation et formation continue d'enseignants en vue de la formation d'autres enseignants à l'usage des ICT (processus F3-MITIC); 2) développement et mise en œuvre de modules de formation initiale et continue des enseignants à l'usage des ICT; 3) mise à disposition de modules de formation initiale et continue en fonction

des besoins des cantons; 4) conseils et assistance pédagogiques et didactiques aux enseignants pour l'utilisation des ICT pendant les cours.

Qui sort gagnant de cette alliance entre collectivités publiques et partenaires privés? On observera tout d'abord que les cantons auront supporté l'essentiel des coûts, avec près de 800 millions de dépenses estimées sur cinq ans. L'impulsion donnée par le PPP-ésn aura incité chaque canton à imaginer une articulation cohérente entre parc informatique scolaire, concept de formation des enseignants et applications pédagogiques pratiques. Swisscom a tenu ses engagements : 4000 écoles sont aujourd'hui raccordées à l'Internet à haut débit sur les 5000 du pays. La Confédération, restrictions budgétaires obligent, aura, quant à elle, versé moins de la moitié de la manne promise au départ...

Du côté des enseignants, on a probablement assisté à ces grandes manœuvres ICT avec un mélange de curiosité, d'espoir et de scepticisme. En matière informatique comme en matière de religion, les chapelles sont nombreuses. Et rien n'est davantage critiqué qu'une option dans laquelle on ne se reconnaît pas... Le PPP-ésn aura permis de former une élite.

C'est bien, mais des questions sans réponses portent sur l'« après » : au terme des projets subventionnés par la Confédération, qui mettra à profit les compétences des formateurs F3-MITIC? Comment l'intégration des ICT passera-t-elle dans le gros des troupes du corps enseignant? Les cantons auront-ils les reins assez solides pour assumer les programmes de formation? La Confédération poursuivra-t-elle son effort après 2007? Autant de questions qui militent pour la reconduction d'un partenariat public-privé durable.

Le raccordement à Internet par Swisscom de la 4000^e école de Suisse. Chavornay/VD septembre 2005

